



## DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) : .....

Représentant légal de (NOM, Prénom) : .....

- Autorise l'ESF des Orres à photographier et à filmer, l'enfant nommé ci-dessus aux fins d'information, d'illustration ou d'exposition. Les prises de vues peuvent être effectuées au cours des séances d'entraînements, des courses, des rassemblements divers du Club (Réunions, repas, fêtes, assemblées générales et extraordinaires organisés par l'ESF)

- Autorise l'ESF des Orres à diffuser dans toutes ses publications l'image de l'enfant ci-dessus nommé (plaquette de présentation du club, affiches, calendriers, outils de promotion d'événements ou tout autre support de communication visant à la promotion du club ESF et de ses activités) aux fins d'information, d'illustration ou d'exposition.

- Autorise l'ESF des Orres à diffuser dans toutes ses publications l'image de l'enfant ci-dessus nommé (presse locale et régionale, site Internet des partenaires...) aux fins d'information, d'illustration ou d'exposition.

- Autorise l'ESF des Orres à diffuser sur le site du Club ESF l'image de l'enfant ci-dessus nommé aux fins d'information, d'illustration ou d'exposition.

Cette autorisation est donnée pour une durée indéterminée, pour un nombre de reproductions illimitées et à titre gratuit. Vous pouvez révoquer cette autorisation par courrier recommandé au Directeur de l'ESF avec un préavis d'un mois. Les images publiées avant résiliation du droit de l'image ne seront pas retirées. L'ESF s'engage à ce que les photographies et commentaires ne portent pas atteinte à la dignité des enfants.

« *Bon pour valoir ce que de droit* »

Embrun, le .....  
Signature